

JOURNAL DE PLAINE

BAMBOIS
CHAMPENAY
DEVANT FOU-
DAY DIESPACH
PLAINE POUTAY



EDITO

Édito du Maire – Janvier 2026

Madame, Monsieur,

Alors que s'ouvre cette nouvelle année 2026, je tiens, avec l'ensemble du Conseil Municipal, à vous adresser **mes vœux les plus sincères**. Que cette année vous apporte avant tout **la santé, la sérénité et de nombreux moments de joie partagée**.

Puissions-nous continuer à faire vivre ensemble cet esprit de solidarité et de convivialité qui fait la force de notre village.

L'année 2025 s'est achevée dans un bel élan collectif. Plusieurs **travaux importants** ont été menés pour améliorer notre cadre de vie : **la sécurité routière** a été renforcée par des marquages au sol et des suppléments de signalisation, des travaux de voiries ont été réalisés à Poutay et à Devant Fouday, et la **nouvelle aire de jeux** fait le bonheur des plus jeunes, qui s'y retrouvent chaque jour avec enthousiasme.

Nos **deux chantiers majeurs – la réhabilitation du bâtiment de Champenay et l'extension de notre école** – avancent eux aussi à bon rythme. Ces projets concrets traduisent la volonté de préparer l'avenir, pour les enfants comme pour les générations à venir.

Parmi les beaux moments de l'année, nous garderons longtemps en mémoire la **cérémonie d'hommage à notre doyen, Robert Prince**, qui a fêté ses **100 ans à la Maison de Retraite**. Ce moment d'émotion partagée a mis à l'honneur un homme au parcours exceptionnel, **ancien "malgré-nous"**, témoin d'une histoire douloureuse mais porteur d'un message de paix et de transmission. La remise de la **Légion d'honneur** et de la **Médaille de l'Assemblée Nationale** a été un grand moment de fierté pour lui, sa famille et toute notre commune. A la rentrée scolaire nous avons constaté un effectif stable de 60 enfants à l'école, avec une forte consommation de l'offre de garderie associée au temps scolaire ; en effet, plus de vingt enfants mangent sur place tous les jours à midi encadrés par nos agentes d'animation.

Les **fêtes de Noël** ont, quant à elles, apporté leur lot de sourires et de partage: avec les **seniors, les enfants de l'école** et les **résidents de la maison de retraite**, ces rencontres ont rappelé combien il est précieux de cultiver le lien entre les générations.

Enfin, 2026 sera une année un peu particulière, marquée par les **élections municipales de mars**. Ce sera un **moment important de la vie démocratique locale**, avec l'élection d'une **nouvelle équipe municipale**. Quelles que soient les évolutions à venir, **la continuité de la vie communale** restera assurée, dans le respect, la proximité et l'intérêt général.

Je vous remercie toutes et tous pour la confiance que vous accordez à l'équipe municipale et pour votre participation à la vie du village, chacun à votre manière. C'est ensemble que nous faisons vivre ce bel esprit de communauté.

Très belle et heureuse année 2026 à chacune et chacun d'entre vous !

Maire de Plaine

MOYENS D'INFORMATION

- **Application « Panneau Pocket »**
(smartphone et ordinateur)



- **Site de la Commune :**
www.communedeplaine.com
- **Panneaux d'affichage**

Journal bi-annuel édité
par la Mairie de Plaine.

DIRECTRICE DE PUBLICATION
Patricia SIMONI

RÉDACTION
Commission communication

**CONCEPTION GRAPHIQUE
& IMPRESSION**
Imprimerie CIP 67130 WISCHES
Tél. : 03.88.97.00.03

CRÉDITS PHOTOS
Commission communication

Le prochain Journal municipal de
Plaine paraîtra en juillet 2026.

Les associations et les personnes qui
souhaitent insérer un article devront
le faire parvenir à la Mairie avant le 1er
juin 2026

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

TRAVAUX DE RÉFECTION DU MACADAM : AMÉLIORATION DE NOS VOIRIES COMMUNALES



Dans le cadre de l'entretien régulier du réseau routier communal, la municipalité a entrepris des travaux de réfection du macadam sur deux voies en particulier ; **le chemin du Canal à Poutay et le chemin de la Sablière à Devant Fouday**

Ces interventions, réalisées au cours du mois de septembre visaient à améliorer le confort et la sécurité des usagers. Les travaux ont consisté en la reprise complète de la couche de roulement, avec reprofilage des zones dégradées, mise en œuvre d'un nouvel enrobé. Grâce à cette opération, la circulation est désormais plus facile et plus sûre pour l'ensemble des usagers : riverains, promeneurs et véhicules agricoles ou de service.

La municipalité tient à rappeler que **l'entretien des voiries ne se limite pas aux rues les plus fréquentées**. Même si certaines routes ne desservent que peu d'habitations, elles font pleinement partie du patrimoine communal et doivent être entretenues avec le même souci de qualité et de sécurité. C'est ainsi que, pas à pas, nous préservons la cohérence et l'accessibilité de l'ensemble de notre réseau routier, avec pour certaines parties le soutien financier de la CEA.

Le reste du réseau de voirie s'est vu administrer un traitement de prévention (gravier + goudron) suite au passage du PATA* annuel. (*Le PATA réalise un gravillonnage en toute autonomie. En marche avant, il répand sur le sol l'émulsion derrière les roues arrières, puis le gravillon à la suite) La commune remercie les habitants pour leur compréhension durant la période de chantier.

L'ÉQUIPE COMMUNALE EN ACTION

Parallèlement à l'encadrement des jeunes lors des jobs d'été, nos agents techniques ont, entre autre, procédé au rafraîchissement du monument aux morts, redonnant au grès sa belle couleur et mettant en valeur ce lieu de mémoire. Les toilettes publiques ont complètement été remises en état par nos agents, ainsi que le parking de la salle polyvalente qui a été remodelé.

FÊTES DE NOËL

Les fêtes de Noël de fin d'année : dans une ambiance conviviale. Des chocolats ont également été remis aux personnes n'ayant pas pu assister au repas, afin que tous puissent bénéficier de cette attention de fin d'année.

des moments de partage pour tous
En cette fin d'année, la commune a célébré Noël dans un esprit de convivialité, de solidarité et de partage, à travers plusieurs événements qui ont rassemblé toutes les générations.

Le repas de Noël des seniors

La fête des seniors a connu un beau succès. Les aînés ont partagé un repas festif offert par la commune et servi par l'Hôtel Julien. Très apprécié pour sa qualité et sa saveur, ce moment chaleureux a permis à chacun de se retrouver

La fête de Noël de l'école

À l'école, les enseignantes ont organisé une fête de Noël autour d'un chocolat chaud et de gâteaux, pour le plus grand plaisir des enfants. La commune a offert des friandises à tous les élèves ainsi qu'un cadeau commun par classe, contribuant à la magie de Noël.

Noël à la maison de retraite

La maison de retraite a célébré Noël lors d'un apéritif dînatoire réunissant les résidents, le personnel, les membres du CCAS et des élus. Le passage du Père Noël et de ses lutins a apporté joie et émotion, avec la distribution de cadeaux offerts par l'association Vivre à Plaine.

Ces fêtes de Noël illustrent l'attachement de la commune aux valeurs de solidarité et de proximité. La municipalité remercie l'ensemble des partenaires, bénévoles, enseignants, associations et agents communaux ayant contribué à la réussite de ces moments festifs.



DES TABLES DE PIQUE-NIQUE ET BANCS POUR LES PROMENEURS

Dans le souci constant d'améliorer le confort des habitants et des promeneurs, la commune a récemment installé plusieurs équipements destinés à valoriser nos espaces de détente.

Une première table de pique-nique a été mise en place à proximité de la Fontaine des Biches, offrant un lieu idéal pour une pause en pleine nature. Deux autres tables ont été installées entre Poutay et Plaine, une installation réalisée en collaboration avec la CEA, que nous remercions vivement pour son engagement.

Par ailleurs, plusieurs bancs ont été confectionnés par les bûcherons du SIVU. Leur savoir-faire artisanal permet aujourd'hui aux marcheurs de profiter de haltes agréables à différents endroits stratégiques du territoire, choisis pour leur vue ou leur accessibilité. La commune se réjouit de pouvoir proposer ces nouveaux aménagements à tous ceux qui aiment parcourir et apprécier notre environnement. Nous vous invitons à en profiter pleinement, dans le respect de la nature et des autres usagers.



AIRE DE JEUX



Les enfants pourront dorénavant s'amuser sur l'aire de jeux sous le regard bienveillant de nos aînés, curieux et ravis de voir la vie et les rires animer leur quotidien. Ce choix d'emplacement favorise les échanges intergénérationnels entre les résidents de la maison de retraite et les familles du village.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la commune de créer des espaces de rencontre et de bien-être partagés. L'aire de jeux est financée en partie par des dotations de la CEA ainsi que les bénéfices du Bar Ephémère de ces dernières années. De plus, suite à sa dissolution, l'Ancien Syndicat d'Initiative Haute Bruche nous a alloué la somme de 9900€, qui a été injectée dans le financement de cet espace pour les enfants.



WC PUBLICS

Dans le cadre de l'aménagement du nouvel espace de jeux, la commune a entrepris la rénovation des WC publics attenants. Ces installations propres et accessibles à tous offrent un meilleur confort aux familles et promeneurs. Un point d'eau potable est donc dorénavant présent permettant aux marcheurs, cyclistes et touristes de passage de faire une halte agréable et pratique.

Les WC seront fermés durant la nuit et par temps de grand froid car nécessitant une coupure d'eau. Merci à tous de respecter ce lieu dorénavant accessible !



SÉCURITÉ

LE TRAVAIL QUOTIDIEN DE LA POLICE PLURI COMMUNALE : PROXIMITÉ ET SÉCURITÉ AU SERVICE DES CITOYENS

La police pluri communale assure la sécurité et la tranquillité publique sur un vaste secteur de 103 km², regroupant environ 8 000 habitants. Composée de trois agents, cette équipe polyvalente agit chaque jour sur le terrain pour garantir une présence visible, réactive et proche de la population.

Proximité et réactivité

Les agents de la police pluri communale sont régulièrement en contact avec les habitants. Par leurs patrouilles, leurs échanges directs et leur disponibilité, ils entretiennent une relation de confiance avec la population et les acteurs locaux. Leur présence constante contribue à renforcer le sentiment de sécurité dans les villages et hameaux du secteur.

Gestion des conflits de voisinage et nuisances

Les interventions concernent souvent des conflits de voisinage, des nuisances sonores ou des aboiements de chiens. Les policiers privilégient le dialogue et la médiation, rappelant les règles de vie en communauté tout en favorisant la résolution pacifique des différends.

Surveillance et sécurité dans la commune

En parallèle, les agents assurent une observation attentive du territoire : ils repèrent les comportements suspects, signalent les situations à risque et effectuent des rondes préventives dans les lieux publics et résidentiels.

Contrôles de vitesse et sécurité routière

La sécurité routière reste une priorité. Des contrôles de vitesse sont régulièrement organisés sur les axes sensibles afin de sensibiliser les conducteurs et de réduire les risques d'accidents. Ces actions s'inscrivent avant tout dans une démarche préventive.

Conseils et collaboration

Les agents apportent également des conseils en matière de sécurité et de voirie, notamment en matière de prévention des cambriolages ou de signalement d'anomalies sur la chaussée. Ils travaillent en étroite collaboration avec la Gendarmerie Nationale, garantissant ainsi une meilleure coordination et une efficacité accrue des interventions.

Grâce à leur présence quotidienne, leur écoute et leur sens du service public, les trois agents de la police pluri communale contribuent pleinement à faire de notre territoire un espace sûr, paisible et convivial.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE VIDÉO-PROTECTION DANS NOTRE COMMUNE

La mise en place d'un système de vidéo-surveillance votée en Conseil Municipal au mois de septembre 2025 couvrant les zones stratégiques de la commune répond à une attente adaptée et mesurée d'une grande partie des administrés. Il s'agit d'un investissement pour la sécurité, le respect des lieux publics, et la sérénité des habitants, dans une démarche responsable et transparente.

La commune a déjà connu des tentatives d'effraction et de vandalisme, notamment sur les portes et les façades de la salle polyvalente. De plus, l'Inspection Académique a récemment fait une demande explicite de sécurisation du périmètre de l'école, montrant que les autorités elles-mêmes identifient une vulnérabilité des abords scolaires.

Le dispositif couvrira les zones sensibles ; au niveau des bâtiments mairie/école/salle polyvalente, de l'aire de jeux pour enfants, qui pourrait être utilisée de nuit de façon inappropriée et conduire à des dégradations. La présence de caméras préservera des incivilités la place de l'église, l'accès au cimetière qui doit rester un lieu de recueillement respecté et aussi la proximité de la maison de retraite, avec ses résidents souvent vulnérables.

Il ne s'agit pas de surveiller en permanence les habitants, mais bien de protéger les espaces publics sensibles. Le dispositif sera limité aux zones à risque identifiées (école, mairie, aire de jeux, salle des fêtes, etc.), soumis à un cadre légal strict (CNIL, RGPD), et bien évidemment utilisé uniquement en cas d'incident avéré ou d'enquête judiciaire.

LA SÉCURITÉ À PLAINE

Depuis le début de l'année vous avez pu constater la présence d'un radar pédagogique aux abords de plusieurs route de notre village. Ce radar a pour but de vous informer de la vitesse à laquelle vous roulez. Il enregistre les vitesses de passage dans les deux sens ainsi que les dates et heures. Après exploitation des données nous constatons un grand nombre d'incivilités :

Taux d'infraction : vitesse supérieure à 50 Km/h ;
- Rue des Champs du Motey: Vitesse max enregistrée : 118 Km/h ; Taux d'infraction : 3%
- Route des Princes : Vitesse max enregistrée : 123 Km/h ; Taux d'infraction : 15%
- Route de la Ronsenièrre : Vitesse max enregistrée : 128 Km/h ; Taux d'infraction : 25%
- Champenay – Route des Princes : Vitesse max enregistrée : 114 Km/h ; Taux d'infraction : 46%

RAPPEL

Règle générale : En agglomération, la limitation est de 50 km/h. Certaines zones peuvent être abaissées à 30 km/h (zones scolaires, quartiers résidentiels, centres-villes) pour renforcer la sécurité.

Cette limitation permet de réduire la gravité des accidents et d'améliorer la cohabitation entre automobilistes et autres usagers. Tout dépassement de cette vitesse expose le conducteur à une amende, un retrait de points et, selon l'excès, à une suspension du permis.

En résumé, respecter la limitation de 50 km/h en agglomération est une obligation légale et un geste de sécurité essentiel pour protéger la vie de chacun.

ÇA SE PASSE À PLAINE

Cinéma de Plein Air

Juillet 2025

Environ 70 cinéphiles ont pu profiter de cette séance de plein air malgré la fraîcheur de la soirée. Chaises, transats et couvertures étaient mis à disposition pour visionner **God Save The Tuche** proposé par Ciné Vallée ! Une seconde séance, sur la thématique de la Formule 1, film avec Brad Pitt, a régalé quelques personnes également, cette fois-ci en intérieur.



Bar éphémère

Troisième édition du bar éphémère et toujours autant de plaisir à organiser cet événement estival. Des soirées musicales, du partage, des rires et des discussions autour de verres pour rapprocher les habitants de la commune : l'objectif était de créer du lien social ! Mission accomplie !

Les bénéfices de l'événement serviront à financer l'aire de jeux du village.



Les jeunes au service de la commune

Durant l'été, plusieurs jeunes de 16 ans ont été recrutés par la mairie pour effectuer 40 heures de travaux variés au sein de la commune. Une opportunité qui permet à la fois de leur offrir une première expérience professionnelle et de contribuer à l'entretien et à la vie de notre village. Au programme :

- Peinture des volets de la mairie et de la maison de retraite, redonnant ainsi un coup de fraîcheur bienvenu aux bâtiments communaux.
- Aide à l'école pour des travaux de nettoyage et de remise en ordre avant la rentrée.

- Désherbage du cimetière, rendant le lieu plus accueillant et soigné.

Leur investissement, leur sérieux et leur bonne volonté ont été largement salués par la population et les équipes municipales. Ces jeunes ont montré qu'ils étaient capables de s'impliquer activement pour le bien collectif.

La municipalité les remercie chaleureusement pour leur contribution et espère renouveler cette belle expérience l'année prochaine.



Concours de fleurissement de l'ancien Canton de Saâles

Un été plein de couleurs à Plaine ! Comme chaque année, le concours de fleurissement de l'ancien canton de Saâles a fait escale dans tous les villages au mois d'août. Le comité de passage a sillonné nos rues le 5 août, admirant les massifs, jardinières, façades et aménagements qui embellissent nos communes. Les participants ont été notés dans plusieurs catégories :

- Maisons et jardins fleuris
- Aménagements
- Commerces et établissements
- Fleurissement communal du village

Cette année, Plaine peut être fière de sa 2ème place dans le classement des collectivités ! derrière Colroy-la-Roche qui reste indétrônable avec une première place toujours bien méritée !

Une belle récompense pour tous les efforts réalisés afin d'embellir notre cadre de vie. Bravo à toutes celles et ceux qui, par leurs fleurs, leurs plantations ou leurs idées d'aménagement, participent à la mise en valeur de notre commune. Les lauréats de chaque catégorie ont été récompensés lors d'une cérémonie organisée le 28 novembre à Ranrupt ; une belle occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale et fleurie. -Envie de participer l'an prochain ? Le concours est ouvert à tous : habitants, associations, commerçants...

Que vous ayez un balcon, un jardin, ou simplement quelques pots de fleurs sur le rebord d'une fenêtre, chaque geste compte pour embellir notre village ! Alors, à vos pelles, arrosoirs et idées fleuries – faisons de l'édition 2026 un millésime encore plus coloré pour Plaine !



NOS CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Chaque année, notre commune célèbre les dates importantes de notre histoire. Ces cérémonies, simples mais pleines de sens, sont l'occasion de se retrouver autour des valeurs qui nous rassemblent : la liberté, la paix, la mémoire et le respect de ceux qui nous ont précédés.

Pourtant, force est de constater que nous sommes de moins en moins nombreux autour du monument aux morts. Les élus, quelques habitants, les anciens combattants fidèles à chaque rendez-vous... mais trop souvent, la participation reste timide.

C'est dommage, car ces moments ne sont pas que des formalités. Ils nous rappellent d'où nous venons, ce que d'autres ont traversé avant nous, et tout ce que nous avons à

préserver aujourd'hui. C'est aussi un temps de rencontre, de partage, où l'on se retrouve entre générations, parfois autour d'un verre de l'amitié après la cérémonie.

Alors, la prochaine fois, venez avec vos enfants, vos voisins, vos amis. Même quelques minutes suffisent pour montrer que la mémoire compte encore pour nous tous. Ces cérémonies ne vivront que si nous continuons à y prendre part, ensemble.

Cette année le 11 novembre lors de la cérémonie commémorant la fin de la Première Guerre mondiale nous avons pu découvrir le nouveau drapeau de la commune de Plaine porté respectueusement par notre porte drapeau Lucien Monel.



15 AOÛT 2025

Comme à l'accoutumé, la cérémonie de commémoration des combats de la première guerre mondiale sur notre commune, le 15 août dernier a été honorée par la présence d'un détachement du 1er Bataillon de Chasseurs à pied du Centac établi à Mailly le Camp.

A l'issue des cérémonies, un verre de l'amitié a été offert à la population.

S'en est suivi un repas avec les anciens combattants et les militaires présents.

Nous remercions chaleureusement le Centac pour sa présence chaque année qui réhausse la qualité de cette journée du souvenir de la prise du 1er drapeau allemand le 15 août 1914.



ROBERT PRINCE, DOYEN DE NOTRE COMMUNE, HONORÉ PAR LA NATION

Le 14 juillet dernier, notre doyen Robert Prince, âgé de 100 ans, a reçu un hommage tout particulier de la République. Madame la députée Louise Morel lui a remis la Médaille de l'Assemblée Nationale, saluant ainsi son parcours de vie exceptionnel et son engagement au service de la mémoire collective. Quelques semaines plus tard, au mois de septembre, une nouvelle distinction est venue couronner cette année mémorable : Robert Prince a été officiellement décoré de la Légion d'honneur par M. Cyrille Schott, lors d'une cérémonie empreinte d'émotion à la maison de retraite, en présence de sa famille, de nombreux anciens combattants et d'élus locaux.

Cette haute distinction, attribuée par le Président de la République en juillet dernier, reconnaît le statut de « Malgré-nous » de Robert Prince et rend hommage à son histoire, symbole de courage et de résilience.

Notre commune est fière et honorée de compter parmi ses habitants un homme dont la vie témoigne de valeurs profondes : le devoir de mémoire, la fidélité à la France et la dignité face à l'Histoire. Nous adressons à M. Robert Prince nos plus vives félicitations et notre profonde reconnaissance.



[Votre vie quotidienne]



- 8 716 € de subvention pour la réfection des chemins du Canal et de la Sablière
- 6 000 € de subvention pour la création d'une aire de jeux
- 4 671 € de soutien pour le marquage au sol et les panneaux de signalisation sur la RD196

Et aussi : 3 500 € de subvention à l'association Indigo Moonshine pour le festival Jazz'n'Bruche

→ 891 arbres plantés avec notre soutien depuis 2021



Monique Houlné & Frédéric Bierry,
conseillers d'Alsace du canton de Mutzig

[Mobilités] Dans la vallée de la Bruche, nous sommes intervenus pour votre sécurité sur les routes :

- ❖ A **Urmatt/Niederhaslach**, sur la RD 1420, à hauteur de la scierie SIAT, nous avons repris les enrobés – 300 000 €
- ❖ A **Grandfontaine**, sur la RD 392 des réparations ont eu lieu sur la chaussée. Sur la RD 993, les virages ont été repris – 126 700 €
- ❖ Nouveaux enrobés à **Belmont** (RD 214), **Bourg-Bruche** (RD 1240), **la Broque** (RD 261), – 161 000 €
- ❖ Reprise de la Traverse à **Saâles** (RD 1420) – 230 000 €
- ❖ Sur les ponts de **St Blaise-la-Roche** (RD 1420) et **Wisches** (RD 392), reprise des trottoirs et garde-corps – 417 500 €



[Enfance] Rothau, maison des assistants familiaux, une première en Alsace :

Dans la vallée, nous avons une tradition d'accueil des enfants confiés à l'établissement Oberlin et dans les familles d'accueil. Cette mission est difficile car ces enfants ont parfois beaucoup souffert. Nous mettons tout en œuvre pour leur donner le maximum de chance. Nous avons créé cette structure pour aider les professionnels et recréer du lien avec les familles.



CONTACT Délégation territoriale Ouest Alsace
1 route de Maennolsheim - 67700 SAVERNE
www.alsace.eu

Contactez vos élus

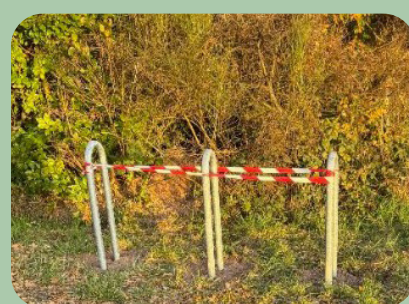


MERCI À L'OFFICE DU TOURISME POUR SES NOUVELLES INITIATIVES !

L'Office du Tourisme mérite d'être félicité pour la mise en place récente d'arceaux à vélos sur deux sites de la commune ; à l'entrée du plateau d'Almingoutte et près de l'Etang de La Falle. Cette initiative encourage la mobilité douce et facilite la vie des habitants comme des visiteurs souhaitant découvrir notre territoire à bicyclette.

Autre belle innovation : l'installation à l'Etang de La Falle d'un panonceau équipé d'un QR code permettant d'accéder directement à un petit film sur notre forêt. Une façon moderne et ludique de découvrir les richesses naturelles locales tout en profitant d'une promenade en plein air.

Bravo à l'Office du Tourisme pour ces actions concrètes auprès des communes en faveur du développement durable, de la découverte et de la mise en valeur de notre patrimoine !



EXPÉRIENCE EN FÔRET

Le but de cette plantation par placeaux est d'apporter des essences nouvelles dans la forêt. Les zones choisies sont des coupes à blanc dues aux attaques de scolytes entre 2019 et 2022, où tout est à refaire.

Après quelques années, on voit déjà apparaître de la régénération naturelle essentiellement composée d'épicéa accompagnée de feuillus divers.

Avec l'effet du réchauffement climatique, on sait déjà que l'épicéa aura beaucoup de mal à survivre, d'autant plus s'il est dominant sur un secteur.

Pour cela plusieurs stratégies s'offrent à nous :

-Travailler sur la régénération naturelle pour obtenir un maximum de diversité d'essences avec ce qui pousse sur place

-Ajouter des essences ayant les capacités de mieux résister au réchauffement climatique

En ce qui concerne la régénération naturelle, le premier travail qui a été fait sur ces zones a été de les dégager (en coupant les genêts et ronces).

La suite va consister à intervenir (essentiellement sur l'épicéa) pour aider toutes les autres essences à se développer avec des technique douces (cassage – anhélation) de manière localisée.

Ensuite l'idée est d'amener d'autres essences susceptibles d'être plus adaptées au réchauffement climatique qui sont peu présentes sur le massif : on a choisi ici le chêne sessile, le pin sylvestre, le châtaignier et le cèdre d'atlas.

Le but n'étant pas, dans un premier temps, de reboiser l'ensemble du massif avec ces essences,

mais de les intégrer doucement dans le massif. Chaque placeau donnera au final un seul sujet qui pourra potentiellement faire de la régénération naturelle.

Les placeaux sont composés de 12 plants de la même espèce plantés dans un enclos en lattes de 3m x 3m, le lattes étant essentiel pour protéger les jeunes plants sortis de pépinière (et très appétant de la dent du gibier)



ASSOCIATIONS

AS PLAINE

REJOIGNEZ LE DYNAMISME SPORTIF PRÈS DE CHEZ VOUS!

En ce début d'année, pourquoi ne pas vous lancer dans une activité qui allie convivialité, dépassement de soi... et bonne humeur ? L'AS Plaine est là pour ça.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'AS Plaine (Association Sportive de Plaine) est votre club local de sport, implanté au cœur de nos Vosges, avec deux activités majeures : le badminton (loisir et compétition) et le tennis de table (compétition). Que vous soyez débutant·e, amateur·rice ou confirmé·e... il y a une place pour vous !

QUAND S'ENTRAÎNE-T-ON ?

BADMINTON

- Lundi soir à 20 h : séance compétition.
- Mercredi soir à 20 h : séance loisir, pour se détendre et prendre du plaisir sans stress de performance.

TENNIS DE TABLE

- Vendredi soir : entraînement pour les compétiteurs.

LIEU DES ENTRAÎNEMENTS: Salle polyvalente de Plaine

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- . Un club de proximité, au cœur de votre village.
- . Une ambiance chaleureuse, ouverte à tous les âges et niveaux.
- . Un double choix : loisir ou compétition, selon vos envies.
- . Un excellent moyen de garder la forme, se faire des amis, et participer à des rencontres sportives locales.



CONTACTS :

BADMINTON : Arlette Koeniguer Tél : 06 81 75 68 68
Mail : arlette.koeniguer@orange.fr

TENNIS DE TABLE : Corentin Hoff Tél : 06 31 26 85 33
Mail : corentin.hoff@gmail.com

COTISATION ANNUELLE : 40 €

COMPAGNIE TEKALE 2025 : LE JEU VA PAR TROIS !

Juillet : Contes, Clown et Fantaisie

Les soirs d'été sont merveilleux ! Des soirs à rêver sous les étoiles, à danser sous la lune !

Cinq soirs où le chêne a ouvert grand ses branches pour un spectacle intimiste suivi d'un moment convivial.

« Voyage en terre connue » avec Carla, Rosy et Annabelle



Dimanche 30 novembre

Marché de Noël de Plaine dans la salle du périscolaire, 5 représentations d'une durée de 15 mn pour « Noël aux Bois Sauvages » ont ravi les enfants et aussi les grands...

Inspiré du conte « Les lutins et le cordonnier » avec autour d'Atoudor, le sapin tout en or,

Lupin, gardien de la forêt et le Lutin voyageur à la recherche de ses ancêtres.»



Projets 2026 :

- Continuer nos escapades au service pédiatrique de l'hôpital puis en gériatrie.
- « Toctoquer » à une porte et... jouer avec ce qui arrive
- Préparer le nouveau spectacle estival : période de « gestation » entre doute et exaltation..Nous remercions toutes les personnes qui nous aident et nous soutiennent !



DU CÔTÉ DE RÉCRÉ LOISIRS !

Nous avons clôturé l'année en beauté avec notre traditionnel Marché de Noël, qui a une nouvelle fois attiré de nombreux visiteurs.

Chaque année, nous préparons cet événement avec enthousiasme et énergie – merci à vous d'être toujours au rendez-vous !

Nous poursuivrons sur cette belle dynamique en 2026 avec plusieurs temps forts pour les enfants : spectacles de magie, luge, et bien d'autres activités !

Nous continuerons également à soutenir l'école en organisant notamment une vente de fromage.

Les bénéfices permettront de financer un projet autour du jardin ainsi que diverses sorties pédagogiques.

D'autres événements viendront rythmer l'année : Marché de Printemps, Fête de la Musique, et bien sûr notre Marché de Noël ! Nous souhaitons également faire évoluer notre jardin participatif. Amis jardiniers, n'hésitez pas à nous rejoindre pour contribuer à ce beau projet ! Nous vous donnons rendez-vous le 6 février 2026, à 18h, pour notre assemblée générale. En espérant vous y voir nombreux, nous vous souhaitons une excellente année 2026

HEYDE NATURE



Voici un petit aperçu des activités de Heydé Nature pour le premier semestre 2026 :

Pour bien commencer le printemps, la première minifermes, le **samedi 14 mars de 10h à 12h**, proposera aux petits de créer et de décorer un hôtel à insecte, avec comme toujours la découverte et les câlins aux animaux !

Le **samedi 11 avril**, nous vous ouvrirons nos portes pour la désormais traditionnelle chasse aux légumes de Pâques. Comme chaque année, tous les enfants repartiront bien sûr avec des chocolats offerts !

Nouveauté 2026 : la journée commencera dès 10h et pour une meilleure organisation, la réservation du créneau de chasse sera obligatoire. Toutes les autres activités resteront libres. En plus des crêpes et gaufres, la buvette proposera aussi de la petite restauration salée, pour celles et ceux qui ont envie de s'attabler à midi.

Le **dimanche 24 mai**, la minifermes proposera une journée conviviale de 10h à 16h. Le matin, les enfants (et les parents 😊) profiteront de l'atelier bricolage et du nourrissage des animaux. À midi, nous nous attablerons tous ensemble pour partager un moment chaleureux autour d'un repas tiré du sac ou, au choix de chacun, de tartes flambées de l'association. Toutes sortes de postes de jeux, le sentier pieds nus, les balançoires, les échasses, etc. attendront les enfants !

Les **13 et 14 juin**, l'association organisera son marché annuel, avec comme chaque année, une multitude d'artisans locaux, des démonstrations, une scène libre, des intermèdes musicaux et bien plus encore ! Possibilité de s'attabler pour déguster les spécialités découvertes et achetées sur place 😊

Pour ne rien manquer de nos activités et de notre actualité, suivez-nous sur Facebook :



Pour de plus amples informations sur chaque activité et toutes les réservations



Toutes nos activités sont gratuites sur inscription 😊 **Nous vous attendons nombreux !**

L'ÉCOLE

LES PETITS BOULANGERS DE L'ÉCOLE À LA DÉCOUVERTE DU PAIN

Dans le cadre de leur travail autour du conte La petite poule rousse et à l'occasion de la Semaine du goût, les élèves de maternelle ont vécu une belle expérience gourmande et pédagogique. Le mardi 14 octobre, ils ont accueilli dans leur classe M. Berna, le boulanger de Plaine, venu partager sa passion et son savoir-faire.

Avec beaucoup de gentillesse et de pédagogie, M. Berna a expliqué aux enfants les différentes étapes de la fabrication du pain, depuis la culture du blé jusqu'à la cuisson dans le four. Il avait apporté de nombreux éléments à découvrir : des grains de blé, de la farine complète, de la farine blanche, mais aussi du levain, ingrédient essentiel qui donne au pain son goût et sa texture unique. Les élèves ont pu observer, toucher, sentir et même goûter !

Le moment de dégustation a été particulièrement apprécié : chacun a pu comparer le pain complet, la brioche au beurre et la brioche vegan aux pépites de chocolat. Une belle occasion de parler des différences de goût, de texture et de composition, tout en éveillant la curiosité et les papilles.

Mais l'expérience ne s'est pas

arrêtée là ! Inspirés par la visite et par l'histoire de la petite poule rousse les élèves ont fabriqué leur propre pain en classe. Ils ont mesuré, mélangé, pétri, observé la pâte lever et, enfin, savouré le résultat de leurs efforts.

Cette activité a permis à chacun de mobiliser ses sens, d'apprendre de manière concrète et de comprendre le long chemin qui relie une simple graine de blé à la bonne odeur du pain chaud sortant du four. Une belle leçon de patience, de découverte et de gourmandise !

Lisa Leclerc



AU JARDIN

Par un matin ensoleillé de novembre, la classe maternelle s'est rendue au jardin partagé du village. Les enfants racontent :

« Nous avons jardiné. Nous avons planté des bulbes de tulipes rouges et blanches, de narcisses jaunes et de muscaris bleus.

Nous avons creusé des trous dans la terre avec des outils. Nous avons posé les bulbes dans les trous, et après nous avons remis la terre dessus et nous avons appuyé.

Quand nous avons fini de jardiner, nous sommes allés à la nouvelle aire de jeu de Plaine pour jouer à la balançoire, à la tyrolienne, au toboggan, au pédalo, à la bascule, au château... C'était une belle matinée ! »



LA COURSE AUX ÉTOILES

Le 14 octobre 2025, à l'école de Plaine, on a fait la « course aux étoiles ». Les CP/CE1/CE2 ont couru 21 km 962 m !

Mathéo, CE1

La course a eu lieu sur le parking de l'école. Il y avait une équipe qui courait et une équipe qui coloriait les étoiles à chaque tour.

Hugo, CE2

Il y avait un petit tour (jaune), un moyen (bleu) et un grand tour (blanc). On a couru longtemps.

Ian, CE1

Tous les élèves étaient épuisés.

Louis, CE2



ÉCOLE ET CINÉMA

Mardi 25 novembre au matin, les élèves du CP au CM2 ont participé à leur première projection au cinéma Le Royal à Rothau.

Dans le cadre Ecole et cinéma, « À Vol d'oiseaux » rassemble trois courts métrages d'animation, un programme comme une parenthèse de douceur, où chacun est incité à sortir de sa coquille pour voler de ses propres ailes.



INFORMATIONS PRATIQUES

PANNEAUX AFFICHAGES

La commune met à disposition des panneaux d'affichage destinés aux associations et aux acteurs locaux afin de faciliter la communication.

Vous pouvez en trouver :

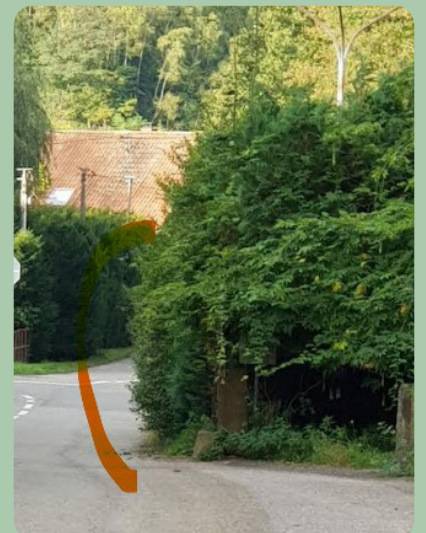
- À l'aire de jeux de Plaine (déjà en place)
- À l'abri-bus de Poutay (à venir)
- À l'abri-bus de Champenay (à venir)
- À l'abri-bus de Diespach (à venir)
- Au parking de la boulangerie (à venir)
- Règles d'utilisation :
- Les panneaux sont réservés à la communication concernant des événements ponctuels : conférences, activités sportives, soirées, loisirs, manifestations diverses, etc.
- Format d'affiche autorisé : A4 maximum
- L'affichage est réalisé par les organisateurs eux-mêmes
- Durée d'affichage : jusqu'à 30 jours avant la date de l'événement, et retrait dans les deux jours suivant celui-ci
- Affiches interdites : publicités commerciales, messages politiques ou personnels.
- La commune se réserve le droit de retirer toute affiche ne respectant pas ces règles.

ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS : UN PETIT GESTE POUR UN VILLAGE PLUS PROPRE

La commune rappelle à tous les riverains que l'entretien des accotements au droit de leur habitation est obligatoire, qu'il s'agisse de voies classées ou non, dès lors qu'elles sont ouvertes à la circulation.

Il s'agit notamment de maintenir une visibilité suffisante, d'éviter toute gêne pour les usagers et de contribuer à la propreté de nos espaces communs. Cela comprend :

- tonte, désherbage et entretien des plantations,
 - sans oublier que les herbicides sont interdits : le désherbage doit être manuel, thermique ou à l'eau chaude.
- Ces gestes simples contribuent à garder nos rues propres, sûrs et agréables pour tous. Le Maire et la Police pluri-communale veillent à l'application de ces règles. Merci à chacun pour sa participation au bien-être de notre village !



RAPPEL DU BON VOISINAGE

La municipalité tient à rappeler à chacun l'importance du respect du bien vivre ensemble. Quelques gestes simples permettent de préserver la tranquillité et la propreté de notre commune.

Déchets et propreté :

Tout dépôt sauvage de déchets (ordures, gravas, encombrants, ...) sur la voie publique ou dans les espaces verts est strictement interdit. (art. R632-1 du code pénal)

Animaux de compagnie :

Les propriétaires d'animaux doivent veiller à ramasser les déjections de leurs chiens.

(art. R632-1 du code pénal) Les chiens doivent être tenus en laisse dans les espaces publics.

Nuisances sonores et aboiements :

Les bruits excessifs troublent la tranquillité du voisinage. Rappel à l'article R1334-31 du code de la santé publique : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ».

Nourrissage des animaux errants :

Il est strictement interdit de nourrir les animaux errants sur la voie public ou dans les espaces communs. Cette mesure permet de prévenir les nuisances, les risques sanitaires et la prolifération.

Le respect de ces règles simples contribue à maintenir un environnement agréable, propre et serein pour tous. La commune compte sur le civisme et la responsabilité de chacun pour garantir la qualité de vie partagée.

DÉBROUSSAILLER LES PARCELLES NON BÂTIES À PROXIMITÉ DES HABITATIONS

ENTRETIEN DES PARCELLES NON CONSTRUITES : UN GESTE UTILE POUR TOUS !

Dans notre commune, plusieurs parcelles non construites se trouvent au cœur même des zones habitées. Ces espaces, souvent laissés en friche, font partie du paysage quotidien de chacun. Leur entretien régulier ne relève pas seulement d'une question d'esthétique : c'est aussi un véritable enjeu de sécurité, de salubrité et de qualité de vie.

PRÉSERVER L'OUVERTURE DU PAYSAGE

Un terrain entretenu contribue à la beauté et à l'ouverture du cadre de vie. Il permet de conserver des vues dégagées et valorise l'ensemble du quartier. Les herbes hautes, ronciers et broussailles peuvent donner une impression d'abandon, alors qu'un simple débroussaillage met en valeur les propriétés voisines et l'environnement communal.

LIMITER LA PRÉSENCE D'ANIMAUX INDÉSIRABLES

Les parcelles non entretenues offrent souvent un refuge idéal pour la faune sauvage, notamment les sangliers. Ces animaux trouvent dans les hautes herbes et les fourrés un abri sûr à proximité des habitations, d'où ils sortent la nuit pour fouiller pelouses et prairies, causant parfois d'importants dégâts. En réduisant la végétation dense et les zones de couvert, on diminue considérablement l'attractivité de ces terrains pour ces animaux.

UN ACTE DE CIVISME ET DE PRÉVENTION

Entretenir sa parcelle, même non construite, c'est participer à la sécurité et à la tranquillité de tous. Le débroussaillage limite également les risques d'incendie, en particulier pendant les périodes sèches. C'est donc un geste à la fois responsable et solidaire.

UN APPEL À LA PARTICIPATION DE TOUS

La commune encourage vivement les propriétaires à entretenir leurs terrains, par un débroussaillage régulier et une surveillance simple mais efficace de leur état. Ces gestes contribuent à un environnement plus agréable, plus sûr et plus harmonieux pour l'ensemble des habitants.

Ensemble, faisons de notre cadre de vie un espace accueillant, propre et préservé !

AVANT



APRÈS



COTÉ SELECT'OM

UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE ADOPTÉ PAR LES HABITANTS

Depuis quelques mois, le Select'OM propose un nouveau mode de collecte des déchets, visant à améliorer le tri, réduire les volumes d'ordures ménagères et encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Nous sommes heureux de constater que cette évolution a été très largement adoptée par les habitants. Les premiers retours montrent une réelle implication des administrés, qui se sont rapidement appropriés ces nouvelles consignes de tri. Les volumes de déchets recyclables et compostables collectés sont en nette progression, signe que chacun souhaite contribuer à une gestion plus durable de nos déchets.

INSTALLATION D'UN CONTENEUR À BIODÉCHETS À PLAINE

Dans cette dynamique positive, un nouveau conteneur à biodéchets vient d'être installé à proximité de la salle polyvalente de Plaine. Ce point de dépôt supplémentaire permettra à tous d'apporter facilement leurs déchets alimentaires : épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, etc.

Ce dispositif complète les solutions déjà existantes et répond à la volonté des habitants de valoriser davantage leurs biodéchets. Grâce à ce geste simple, ces déchets pourront être transformés en compost, réutilisés ensuite pour enrichir les sols. Nous remercions l'ensemble des administrés pour leur engagement et leur sens civique. Continuons ensemble à faire de notre commune un exemple en matière de gestion responsable des déchets.

Select'om

Calendrier des collectes
en porte à porte 2026

> Plaine

Collecte des ordures ménagères Collecte sélective plastiques, papiers/cartons
Jour férié = collecte décalée

JANVIER	FÉVRIER	MARS
Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 29 30 31 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 2 3 4 5 6 7 8 1 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 2 3 4 5 6 7 8 1 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
AVRIL	MAI	JUIN
Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 2 3 4 5 6 7 8 1 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Contact : 03 88 47 92 20 | www.select-om.com

ÉLECTIONS 2026

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

CE QUI CHANGE DANS NOTRE COMMUNE

A partir de cette année les règles des élections municipales changent pour les communes de moins de 1000 habitants, comme la nôtre.

CE QU'IL FAUT RETENIR !

• FINI LE PANACHAGE !

Jusqu'à présent, on pouvait rayer ou ajouter des noms sur les bulletins. Ce ne sera plus possible. Il faudra choisir une liste complète, sans rien modifier.

• PLACES AUX LISTES PARITAIRES

Les candidats se présenteront sur des listes complètes, avec une alternance stricte entre femmes et hommes. Cette règle vise à mieux respecter la parité.

• DES LISTES UN PEU PLUS SOUPLES

Pour faciliter la constitution des listes, il sera possible de présenter une liste avec 1 ou 2 candidats en moins ou en plus que le nombre prévu

EN RÉSUMÉ :

*Vous ne pourrez plus modifier votre bulletin de vote, tout bulletin raturé sera considéré comme nul.

*Vous devrez choisir une liste telle quelle.

*Les listes devront respecter l'alternance femme/homme

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE DE VOTRE COMMUNE



**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**ÊTES-VOUS INSCRIT(E)
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES ?**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- PAR INTERNET JUSQU'AU 4 FÉVRIER
- EN MAIRIE JUSQU'AU 6 FÉVRIER
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)

OU FLASHEZ CE QR CODE



**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026**

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi n 2016-1048 du 1er août 2016) ; elles doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habi-

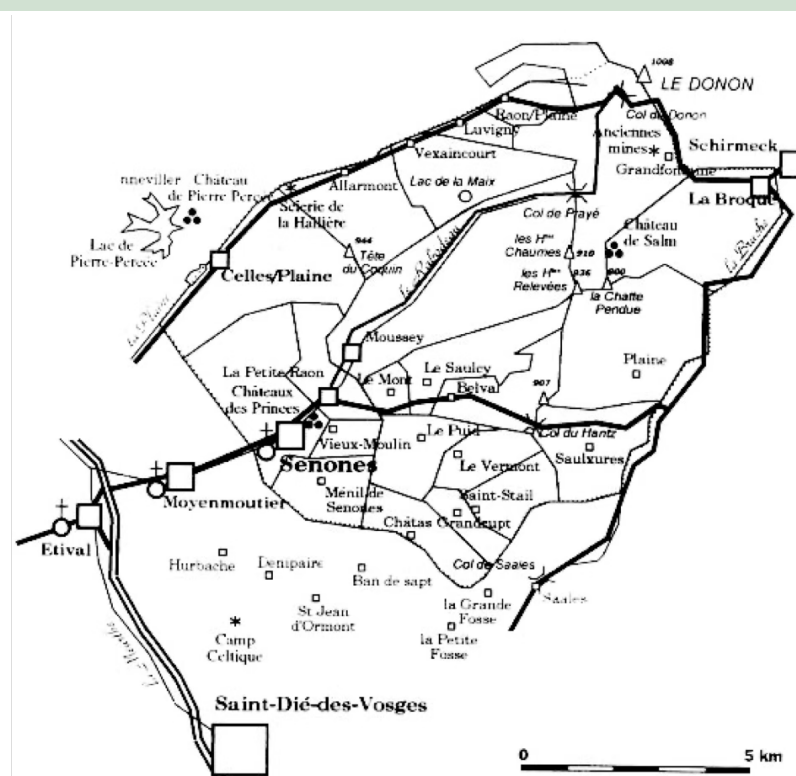
**DATES LIMITES D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE
06 FÉVRIER 2026 EN MAIRIE**

N'HÉSITEZ PAS À VENIR EN MAIRIE SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS

UN PEU D'HISTOIRE

PRINCIPAUTÉ DE SALM

Plaine, fait partie des 22 villes et villages qui, au 18ème siècle, ont formé la « Principauté de Salm ». Des élus, de part et d'autre du massif vosgien se sont rencontrés pour redonner à la « Principauté » un nouvel essor tant sur le plan historique que touristique et économique. La mise en avant des sites remarquables, des traditions, des savoir-faire locaux, devrait permettre à tous sous le label « Principauté de Salm » de bénéficier de l'attractivité suscitée par ce passé commun.



Le Prince de Salm actuel et son épouse à la mairie de Senones



Dans le parc accompagné des maires de plusieurs communes de l'ancienne principauté

Son Altesse Sérénissime le prince Emmanuel de Salm-Salm, 15^{ème} souverain titulaire de cette lignée d'essence germanique, a foulé pour la première fois la terre de ses ancêtres, accompagné de son épouse, la princesse Anne, le 28 juin 2025 à Senones.

Sous l'égide d'une association dédiée «Principauté de Salm » des actions seront organisées pour mieux se connaître et partager ensemble des moments festifs.

DU 01/07/25 AU 18/11/25



MARIAGES

**FEHR Steven et
HOUBER Stéphanie**

le 26/07/2025

**DEPREZ Jonathan et
GRANDADAM Claire**

le 08/08/2025

**OEHLER Gaëtan et
GUTH Solange**

le 30/08/2025

**DALQUIE Patrick et
LACAF Marion**

le 06/09/2025

**BODOT Christophe et
SCHILLES Françoise**

le 31/10/2025



GRANDS ANNIVERSAIRES

**HALTER Henriette
née FERBER**

le 27/08/1935

**BARTH Georgette
née NIVEL**

le 09/10/1935

**HOLVECK Josette née
BROISSAND**

le 07/12/1935



DÉCÈS

**Marie-Thérèse KAUFFMANN
née OBLIGER**

le 11/06/2025

Patrick GENG

le 27/08/2025

Emile AUBRY

le 11/10/2025

**Mme Renée GERARD
née MARCHAL**

le 17/12/2025



ANNIVERSAIRES EXCEPTIONNELS

NOCES DE DIAMANT:

**BACHER Raymond et
BAU Silvia**

le 30/07/2025

**SPENGLER Roger et
MUNCH Marianne**

le 05/08/2025

**RAPHAELI Jean-Claude et
NIVEL Marie Jeanne**

le 28/08/2025

NOCES D'OR:

**BAILLY Daniel et
THABAULT Lucette**

le 04/07/2025

**HISLER Serge et
GUILLEMIN Chantal**

le 24/12/2025

Meilleurs vœux !

Le conseil municipal vous invite à nous rejoindre pour un moment de convivialité et d'échanges de vœux. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 11 janvier à 15h00, à la salle polyvalente de Plaine.



Restez informés en temps réel grâce à l'application PanneauPocket !

La commune souhaite rester toujours plus proche de vous ! Grâce à PanneauPocket, recevez toutes les informations locales en temps réel directement sur votre smartphone, tablette ou ordinateur.

Travaux, alertes météo, coupures d'eau, événements associatifs, animations, infos scolaires... Plus besoin d'attendre le prochain bulletin : tout vous est communiqué instantanément, où que vous soyez. Simple, gratuit et sans inscription, il vous suffit de télécharger l'application PanneauPocket depuis votre store (Google Play ou App Store), puis de sélectionner notre commune parmi vos favoris. Vous serez alors alerté(e) automatiquement à chaque nouvelle publication.

Et pour nos aînés, rassurez-vous : pas besoin d'être un expert du numérique ! Un petit coup de pouce d'un voisin, d'un petit-enfant ou d'un ami, et vous aurez vite le réflexe PanneauPocket.

Avec PanneauPocket, restons connectés et informés, pour une commune encore plus réactive, solidaire et proche de ses habitants de toutes les générations !



RAPPEL
ÉLECTION MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026